Rapport

D'une observation de monsr ~~Batot~~ Holot, sur une fracture compliquée au bras

Le fait que monsr ~~Batot~~ Holot, chir. major des cuirassiers rapporte est celui d'une fracture à la partie inférieure de l'humerus, près les condyles, avec issue de la portion supérieure de cet os à travers les chairs et les tégumens de la longueur de 15 lignes, par une plaie qu'elle y avoit faite en arrière. La réduction de cette fracture se fit assez aisément lorsque l'avant bras eut été mis en flexion, et elle fut contenue par un bandage à dix huit chefs, et une bonne situation. Ces secours aidés des remèdes généraux et du régime eurent tant de succès que dès le 15e de la maladie, on pouvoit présumer qu'il s'étoit déjà fait un commencement de consolidation. tout alloit de mieux en mieux, lorsque le 25, il survint un vomissement bilieux avec fièvre, accident qui se dissipa sans beaucoup de difficulté. mais la fièvre ayant recommencé, il survint une fonte très abondante par la plaie du bras, et le cal déja formé en grande partie, tomba dans une espèce de dissolution. Rien ne fut épargné pour remédier à ce nouveau désordre et les soins donnés au malade furent concertés avec diverses personnes éclairées. Les espérances de succès se renouvelloient lorsque des vivacités auxquelles le malade se livra le 51e jour de sa maladie, vinrent encore les éloigner. Il survint de nouveaux accès de fièvre, la fonte recommença, et le malade s'affoiblissoit.

ARC
carton 34
no 69

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

149.

quelques uns proposerent l'amputation : d'autres la jugerent inutile.
On s'arreta à faire une contre ouverture qui donna peu de sang, et
par laquelle on passa un seton. huit jours après cette opération il
survint une hémorragie par la nouvelle plaie, et les autres circonstances
étant devenues très aggravantes, on se détermina enfin à couper le bras à
l'endroit fracturé. il sortit par la plaie et du canal de l'os une
grande quantité de sanie infecte. le malade ne survécut que cinq heures.
Mr Botot demande s'il a rien à se reprocher dans ce long traitement, et
surtout si l'hémorragie peut être imputée à la lésion de l'artère brachiale
lors de la contre ouverture, et si elle n'a pas plutôt été déterminée par la
corrosion de cette artère par l'acrimonie du pus. le séton passé d'une
plaie à l'autre et tiré à chaque pansement sans que le sang ait paru,
montre assés que l'artère n'avoit pas été entamée avec le bistouri. Quand
à la conduite observée pendant cette longue maladie, elle paroit d'autant
plus sage que monsr Botot qui paroit très éclairé lui même, n'a presque
rien fait que de concert avec ses consultans.

La perte de son blessé est un malheur auquel peuvent s'attendre ceux qui
se trouvent dans des circonstances aussi difficiles que celle où il étoit.

De Paris ce 20 fevr. 1783

Sabatier